



LE JOUR D'APRES ...

... LES REFORMES GOUVERNEMENTALES !

EPISODE 10 : LE RECOURS GENERALISE AUX CONTRACTUELS

Le Gouvernement a lancé une concertation sur le « recours accru aux contractuels » le 15 mai 2018.

Derrière cette périphrase, se cache un « tour de passe-passe » : en fait, le Gouvernement souhaite casser le statut de la fonction publique et remplacer les fonctionnaires par des agents contractuels !!!

On se dirige tout droit vers un contrat de travail low-cost dans la fonction publique.

Le Gouvernement souhaite que les employeurs publics aient plus de « souplesse » pour recruter (... et licencier) leurs agents, qui auront alors, on l'a bien compris, beaucoup de devoirs et très peu, ou pas, de droits.

A entendre le Gouvernement, le seul moyen de s'adapter aux mutations importantes de la société et de moderniser l'administration, serait d'avoir recours à des agents contractuels, en lieu et place des fonctionnaires !

Recruter des agents contractuels, c'est, comme c'est malheureusement déjà le cas pour le million d'agents publics présents dans la fonction publique :

- accepter le développement de la précarité et des contrats courts,
- priver les agents de toutes perspectives professionnelles, que ce soit en termes de rémunérations, de garantie de l'emploi, de déroulement de carrière ou de mobilité,
- renforcer les inégalités professionnelles,
- voir disparaître les garanties d'impartialité et d'égalité d'accès à la fonction publique liées à l'organisation de concours de recrutement ...

Bref, c'est remettre en cause tous les principes fondamentaux du statut de la fonction publique ... CQFD !!!

La fédération des services publics CFE CGC est opposée à la privatisation de la fonction publique et à la précarisation des agents publics

**Non à la remise en cause du statut de la fonction publique !
Demain, c'est maintenant !!! tous concernés !
On peut encore agir ! Tous mobilisés le 22 mai !
Après, ce sera trop tard**